

SYNDICAT DEPARTEMENTAL DES DECHETS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du 24 février 2015

N° 2015- 02



Nombre de délégués en exercice :	16	L'an deux mil quinze, le 24 février à 10 heures 00, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni à l'hôtel du Département à Montauban, sous la présidence de Monsieur Jean CAMBON, Président, M BERTELLI assurant la présidence pour le vote du Compte Administratif
Présents :	9	
Date de la convocation :	12 février 2015	

Présents : MM. ASTOUL, ASTRUC, BERTELLI, BONSANG, CAMBON, CHANRION DAGEN, LAMOLINAIRIE, LAVABRE et MOUCHARD (Mr CAMBON se retire au moment du vote)

Absents excusés : Mme MAGNANI,
MM ALAZARD, GARRIGUES, MARTY, MOLLE et SAZY.

Assistaient à la séance : Mme LAYMAJOUX (Direction de l'Environnement du Conseil Général),
MM. BARON et GINESTET (Syndicat Départemental).

OBJET : Compte Administratif 2014 (budget principal et budget annexe)

A) BUDGET PRINCIPAL

Conformément aux règles applicables en matière budgétaire, le Président soumet à l'approbation du Comité Syndical le Compte Administratif 2014 en parfaite concordance avec les résultats du Compte de Gestion établi par Monsieur le Payeur Départemental.

S'agissant de l'approbation du Compte Administratif, le Président se retire au moment du vote et la présidence est assurée par M. BERTELLI.

Le CA 2014 comprend les résultats de l'exercice des compétences optionnelles transférées dont le financement est strictement répercuté sur la contribution des collectivités concernées (Communauté de Communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron pour la totalité des compétences - SMEEOM Moyenne Garonne pour les déchèteries de Montaignu, Beaumont et Lavit - Communauté de Communes du Quercy Caussadais pour les déchèteries de Caussade, Molières, Montpezat et Septfonds - Communauté de Communes du Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron pour les déchèteries de Parisot et Lexos).

I. Résultats

Les résultats globaux du Compte Administratif 2014 sont les suivants :

- Total des dépenses de l'exercice : 6 516 882 .50 €
(fonctionnement + investissement)
dont 281 295.16 € de dépenses d'ordre
- Total des recettes de l'exercice : 6 445 188 .36 €
(fonctionnement + investissement)
dont 281 295.16 € de recettes d'ordre

• Reports de l'exercice 2013 :

- résultat de fonctionnement reporté (002) :	+ 847 368.79 €
- résultat d'investissement reporté (001)	+ 377 650.87 €

- Les restes à réaliser à reporter en 2014 {dépenses et recettes ayant fait l'objet d'engagements juridiques effectifs (marchés, contrats, ...)}.

Pour le CA 2014, les restes à réaliser concernent :

- en dépenses : 826 237.10 €

Il s'agit des marchés en cours au 31-12-2014 concernant le renouvellement de 3 véhicules porteurs (480 405 €), la fin de l'opération d'aménagement de l'unité de traitement des matières de vidange, le solde des opérations concernant la plateforme bois, les quais de transfert et différents aménagements et renouvellements de matériel au titre des compétences optionnelles.

- en recettes : 253 954 €

Il s'agit du solde des subventions en capital allouées pour l'opération citée ci-dessus (Agence de l'Eau et FEDER pour un solde total de 253 954 € - idem CA 2013).

Le bilan du CA fait donc apparaître le résultat global suivant tenant compte de la totalité des éléments ci-dessus :

- dépenses :	7 343 119.60 €
- recettes :	7 924 162.02 €

II. Décomposition du résultat entre compétences obligatoires et compétences optionnelles (Mouvements réels)

A. Vue d'ensemble :

Compétences	Résultats 2014 (Invest. + Fonct.)		Résultats reportés de 2013 (Invest. + Fonct.)	Restes à Réaliser (Solde recettes moins dépenses)	Résultat « brut » 2014	A réinscrire au BP 2015 (solde dépense s moins recettes)	Résultat « net » 2014
	Dépenses	Recettes					
Compétences obligatoires (traitement, transport, Quais, Structure) + Opérations ponctuelles (matières de vidange, plateforme bois,.....)	4 234 807	4 286 985 + 93 032(*)				0	
	4 234 807	4 380 018	716 980	- 461 169	401 022	0	401 022
Compétences optionnelles (cf. détail ci-après)	2 000 780 +93 032(*) <hr/> 2 093 812	1 876 907				0	
	2 093 812	1 876 907	508 039	- 111 114	180 020	0	180 020
Total Mv réels (a) hors transports (*)	6 235 587	6 163 892	1 225 019	- 572 283	581 042	0	581 042

(*) Transports effectués en régie par le SDD pour les déchèteries

(a) Mouvements d'ordre = 281 295.16 € (pour mémoire)

Compétences	Résultats 2014 (Invest. + Fonct.)		Reports résultats 2013 (Invest. + Fonct.)	Restes à réaliser (Solde recettes moins dépenses)	Résultat « brut » 2014	A réinscrire au BP 2015 (solde dépenses moins recettes)	Résultat « net » 2014
	Dépenses	Recettes					
SMEEOM Moyenne Garonne :							
- Déchèteries de Beaumont et Lavit	200 182 + 20 955 ^(*) ----- 221 137	224 003 224 003	15 176	0	18 043	0	18 043
- Déchèterie de Montaigu	90 864 + 6 505 ^(*) ----- 97 369	88 099 88 099	14 955	0	5 686	0	5 686
CdC QRGA :							
- Déchèteries de Lexos et Parisot	136 962 + 14 495 ^(*) ----- 151 457	150 996 150 996	17 001	0	16 540	0	16 540
CdC QC :							
- Déchèteries de Septfonds, Molières, Montpezat et Caussade (hors reconstruction)	371 354 + 34 257 ^(*) ----- 405 612	391 334 391 334	53 514	0	39 236	0	39 236
CdC TVA :							
- Déchèterie + service de collecte	1 201 417 + 16 820 ^(*) ----- 1 218 237	1 022 473 1 022 473	407 393	- 111 114	100 515	0	100 515
TOTAL	2 000 780 + 93 032 ^(*) ----- - 2 093 812	1 876 907 1 876 907	508 039	111 114	180 020	0	180 020

(*) Dépenses de transports effectués en régie par le SDD

III. Récapitulatif

Les données globales du CA 2014 font l'objet de la présentation synthétique annexée au présent rapport.

Ces résultats sont en conformité avec les résultats du Compte de Gestion, à savoir :

Opérations de l'exercice :

Fonctionnement :

- Dépenses de l'exercice 5 516 710.37 €
- Recettes de l'exercice 5 958 430.87 €

Résultat de l'exercice 441 720.50 €

Investissement :

- Dépenses de l'exercice	1 000 172.13 €
- Recettes de l'exercice	486 757.49 €
Résultat de l'exercice	- 513 414.64 €

Résultats cumulés :

- Résultat de fonctionnement reporté de 2013 :	+ 847 368.79 €
- Résultat d'investissement reporté de 2013 :	+ 377 650.80 €
- Solde des restes à réaliser :	- 572 283.10 €

B) BUDGET ANNEXE

Le budget annexe a été créé par délibération du 25 février 2014 et concerne l'exploitation de l'unité de traitement des matières de vidange. La gestion de ce service dans le cadre d'un budget annexe est en effet obligatoire s'agissant d'une activité relevant d'un service industriel et commercial (SPIC).

Ce budget regroupe l'ensemble des dépenses et recettes afférentes à l'activité. Celui-ci ne comporte qu'une section de fonctionnement comprenant le remboursement de l'annuité d'emprunt au budget principal qui supporte l'emprunt globalisé initial.

Les résultats globaux du compte administratif 2014 du budget annexe sont les suivants :

- Dépenses de l'exercice	151 233.78 €
- Recettes de l'exercice	151 991.30 €
- Reports n-1	0
- Solde des restes à réaliser	0

Résultat 757.52 €

Ces résultats globaux du Compte Administratif 2014 du budget annexe sont en parfaite concordance avec le Compte de Gestion de Monsieur le Payeur Départemental.

Le compte administratif ne faisant apparaître aucun besoin de financement en section d'investissement le résultat de 757.52 € est donc affecté en excédent de fonctionnement reporté.

*
**

M.BERTELLI, Président de séance après le retrait du Président, demande aux membres du Comité Syndical de bien vouloir en délibérer et d'approuver le Compte Administratif 2014 concernant le budget principal et le budget annexe.

*
**

*
**

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **Budget principal**

- approuve le présent Compte Administratif 2014.

- **Budget annexe**

- approuve le présent Compte Administratif 2014 et confirme l'affectation de la somme de 750,52 € en excédent de fonctionnement reporté.

Fait et délibéré le 24 février 2015

Le Président,

Jean CAMBON



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Jean Cambon', written over the printed name.